



Intervention liminaire – Plénière du 10/03/22

Marie-Claude BRIET-CLEMONT

*Seul le prononcé fait foi.*

Mes chers collègues,

Je suis heureuse de vous retrouver à un moment où plus que jamais, l'engagement de la société civile organisée, porteuse d'un débat démocratique éclairé et apaisé doit être réaffirmé avec force. Ce débat est la condition et le ferment du renouveau démocratique que nous avons validé avec l'adoption de nos 100 propositions, parmi lesquelles figurent celles de nouvelles pratiques démocratiques.

Aujourd'hui ce qui nous rassemble est mis à mal, au profit d'autres logiques, qui privilégient le rejet de l'autre, l'enfermement dans un repli sur soi qui met en danger notre modèle de vivre ensemble.

Bien sûr, à l'Est de notre Europe, l'agression russe contre le peuple ukrainien, qui ressuscite une barbarie que nous pensions impossible, et vient nous rappeler que la souveraineté et le droit des peuples à choisir leur destin est une valeur mise à mal, dans une désinformation qui relègue la force du débat démocratique à une illusion... perdue...

Mais, ici, cette drôle de campagne pour les élections présidentielles, qui confisque le débat sur les vrais enjeux environnementaux, sociaux, économiques pour ne mettre en lumière que la méfiance, la défiance, la construction de la haine de l'autre, alors que les mouvements solidaires, qui transforment en profondeur notre vivre ensemble, sont porteurs d'espoir et devraient être source de fierté et d'inspiration.

Plus proche de nous, la consultation citoyenne, qui a mobilisé moins de 9 % de votants et qui légitimerait une mise en cause de la loi, au nom d'un sentiment identitaire justifiant ici aussi le repli sur l'entre soi.

Bien sûr ces trois événements n'ont pas de comparaison possible entre eux ; ils participent pourtant, dans la construction et la mise en œuvre du débat, ou du non débat, au même mouvement de reconstruction de notre perception de l'altérité: quand l'autre n'est plus le même que moi, quelle représentation collective d'une identité qui nous lie devient-elle possible ?

Notre pays, nos territoires, se construisent, hier, aujourd'hui, demain, grâce à la rencontre des différences qui se rassemblent pour inventer les conditions d'un développement le plus harmonieux possible. C'est la conjugaison de nos identités

diverses, de territoires divers, de nos nationalités diverses, de nos croyances différentes qui dessine cette diversité dont nous devons être fiers, car elles font de nous un collectif innovant, dynamique, respectueux de l'autre.

Et cette conviction, que c'est bien le débat démocratique, dont le CE-SER doit être le garant et le promoteur, que nous avons ensemble, le devoir de porter, et de faire vivre en permanence.

À travers nos travaux de ce matin, nous allons dérouler cet engagement du débat éclairé, qui est notre mission première.

Débat éclairé sur le CPIER : dans la poursuite des positions adoptées, tant dans notre avis sur le CPER, que dans notre contribution forêt, notre assemblée s'inscrit dans la construction différenciée et harmonieuse des territoires de notre région pour des projets porteurs de sens.

Dans le temps consacré à la déconstruction des stéréotypes de genre, notre assemblée s'inscrit dans la lutte contre toutes les discriminations.

Dans le temps consacré à la restitution du travail partenarial que nous conduisons avec l'INSEE et les services de l'État, notre assemblée s'inscrit dans une production de connaissances qui doit favoriser des politiques publiques, réponses au plus proche des réalités vécues par nos concitoyens du Grand Est.

Dans le temps consacré au débat sur notre indispensable et vital soutien au peuple ukrainien, notre assemblée s'inscrit dans la réaffirmation des conditions d'un exercice démocratique, fondement de notre conception du rapport entre société civile et pouvoir politique.

Vous l'avez compris : aujourd'hui, nous devons consacrer l'exercice de nos missions pour démontrer que la force du débat nourrit ce qui nous rassemble et non ce qui nous divise : je vous souhaite une bonne session...

Marie-Claude BRIET-CLEMONT | 10 mars 2022